

ce corps puissant et homogène qui devait, dans la suite, exercer une si grande influence sur les destinées de l'Europe, n'existait pas avant le dixième siècle. Charlemagne, par son génie, avait, il est vrai, constitué une sorte d'unité politique, mais les éléments qui la composaient n'avaient aucune cohésion entre eux et, lorsque la main du grand empereur se fût glacée, cette unité factice se rompit d'elle-même. Peu à peu cependant les peuples restés sous le sceptre des rois francs apprirent à se considérer comme membres d'une même nation ; les divisions de races devinrent moins tranchées ; les lois, les traditions, les mœurs ne luttèrent plus entre elles avec la même animosité ; l'usage des langues romanes se généralisa ; les institutions féodales, admises dans toute la France, introduisirent une certaine uniformité dans la constitution générale du royaume ; le Germain et le Romain tendirent à disparaître pour céder la place au Français. On entrevoyait donc au X^{me} siècle tous les éléments constitutifs d'une nation et il devenait facile de prévoir le moment où l'unité nationale serait entièrement consommée. Les croisades donnèrent une vigoureuse impulsion à ce mouvement, en permettant aux hommes du Nord et aux bouillants guerriers du Midi de combattre sous le même étendard et de s'appeler du doux nom de frère.

Telle était la situation de la France, telles étaient ses tendances et ses aspirations lorsque Louis VI monta sur le trône. Soutenu par l'Eglise et par les Communes naissantes, ce prince entreprit de faire dominer la royauté sur toute l'ancienne Gaule, vaste projet qui devint le but constant de la politique des Capétiens et qui reçut plus tard sa complète réalisation. Louis le Gros, dès son avènement, s'annonça comme le protecteur naturel du faible contre les abus de la force, donnant ainsi à la royauté un caractère qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors. Ses vassaux apprirent à le craindre et la féodalité, tremblant pour ses privilèges, se prépara à la lutte. Les affaires extérieures occupèrent aussi l'activité de Louis VI ; il eut à soutenir contre Henri I^{er}, roi d'Angleterre, une guerre où, pour la première fois, les deux peuples rivaux mesurèrent leurs forces. La médiation du pape Calixte II arrêta les hostilités, mais, peu de temps après, le roi d'Angleterre allié à l'empereur d'Allemagne, menaça le royaume d'une formidable invasion. A cette nouvelle la France entière s'émut, les seigneurs de tous les points du pays ainsi que les milices communales accoururent en foule se ranger sous l'oriflamme de St. Denis, première manifestation vraiment nationale dont l'histoire de France fasse mention. Les Impériaux, effrayés de voir le peuple tout entier se lever pour défendre son roi, se retirèrent sans combattre et Henri d'Angleterre fut obligé de demander la paix. Cet événement fut un véritable

triomphe pour la royauté. Louis le Gros en profita pour donner un nouvel essor à l'affranchissement des communes en qui il avait trouvé des auxiliaires si dévoués. L'histoire impartiale n'attribue pas à ce prince le mérite tout entier de cet acte de bonne politique, l'honneur principal en revient à l'Eglise qui depuis longtemps plaidait la cause des opprimés et favorisait de tout son pouvoir l'établissement des franchises communales, destinées à mettre un terme aux exactions et à la tyrannie des seigneurs. Les communes, formées pour ainsi dire en haine de la féodalité, fournirent à la royauté un appoint considérable, elles donnèrent naissance au tiers état qui était appelé à jouer un grand rôle dans les siècles suivants.

WILFRID FERLAND.—(Rhétorique.)

(A continuer.)

LETTRE DE BELGIQUE.

Anvers, le 20 Décembre 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Je terminais ma dernière lettre en souhaitant aux élèves du Collège Joliette de bonnes et joyeuses vacances ; je suis heureux de commencer celle-ci en leur offrant, par l'entremise de votre Journal, mes vœux les plus sincères au début de cette année nouvelle. Oui, mes bons amis, je désire ardemment que le Seigneur continue à étendre sa protection sur l'établissement où vous recevez une éducation si solide et si éminemment chrétienne. Sachez correspondre, par votre application et par votre bonne conduite, au dévouement des maîtres zélés qui se sacrifient pour votre bonheur. Le profond intérêt que je porte à votre belle communauté m'engage à vous répéter ce conseil que sans doute des voix plus autorisées vous ont suggéré plus d'une fois.

Je me propose de vous donner aujourd'hui une courte relation de mon pèlerinage au nouveau sanctuaire que la foi de mes compatriotes a nommé **LOURDES EN FLANDRE**. Connaissant par la *Voix de l'Ecolier* votre tendre dévotion envers la Reine du Ciel, je ne puis certes choisir un sujet qui vous soit plus sympathique. Pieux comme vous l'êtes, vous serez heureux d'apprendre combien on aime la Sainte Vierge dans mon pays et avec quelle confiance on invoque son secours maternel ; les sanctuaires de Marie qui se trouvent en Belgique ne se comptent pas, notre sol catholique en est tout parsemé. L'histoire des différents points de ce pays où la Sainte Vierge a fait éclater sa miséricordieuse puissance, comporte de nombreux volumes ; des âmes pieuses, inspirés par l'amour, ont composé, en l'honneur de Marie, ces annales qui enrichissent nos bibliothèques publiques et privées. Un jour peut-être je fouillerai, à votre intention, dans ces archives de la recon-